



## Procès-verbal de l'assemblée générale, année 2022

- 1) Approbation du procès-verbal du 15 mai 2022
- 2) Rapports
  - a) président
  - b) responsable aide et soins
- 3) Election d'un membre du comité
- 4) Comptes 2022
- 5) Rapport de la fiduciaire et approbation des comptes
- 6) Budgets 2023
- 7) Divers

### **1. Salutations**

Le président ouvre l'assemblée à 20h00. Il rappelle les modalités de vote.

7 personnes sont présentes.

La commune de Sauge s'est excusée.

L'assemblée a été convoquée par la feuille d'avis du district de Courtelary du 21 avril 2023.

Le président fonctionne comme scrutateur.

L'assemblée est d'accord avec un vote à main levée.

### **2. Approbation du procès-verbal du 15 mai 2022**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, sans opposition, 1 abstention.

### **3. Rapport**

#### **a) du président**

Mesdames et Messieurs au nom du comité, je vous salue et vous remercie de votre présence.

Je me réjouis de présider à nouveau une assemblée en présentiel après ces 3 dernières années de pandémie où nos assemblées se sont déroulées par voie écrite. J'ai remarqué que les retours par voie orale ou écrite sont à peu près dans les mêmes pourcentages.

Durant l'année qui s'est écoulée, c'est avec 10 séances que les différentes décisions ont été prises et les informations reçues. Pendant cette année, plusieurs collaboratrices sont parties à la retraite ce qui nous a occasionné à Mme Poffet et moi-même, plusieurs entretiens d'embauche. L'administration a augmenté d'un poste à 60% et accueille un apprenti.

Les membres du comité ont repris les audits annuels avec une soignante afin de revoir les différents documents de conduite du service.

En fin d'année, Mme Gobat représentant la commune de Romont nous a informé de son départ et elle est remplacée par Mme Ory Pascale habitante de ladite commune.

L'assemblée générale des soins à domicile à Berne s'est déroulée en mai 2022 avec la présence de Mmes Brechbühler et Laubscher qui m'ont représenté. Le point principal de cette assemblée nous a informé que le canton avait la ferme intention de redimensionner les services de soins à domicile.

Effectivement en début d'année, les présidents de tous les services ont été convoqués par notre organisation Spitex à Berne afin de prendre connaissance des différentes options qui s'offrent à nous. A la majorité, les présidents se sont mis d'accord de choisir le regroupement de différentes régions avec appui de notre organisation Spitex.

Mme Zybach notre présidente Spitex, est venue en personne nous rencontrer dans nos différents locaux afin de nous informer que certainement, M. Schnegg aurait l'intention de regrouper les différents services du Jura Bernois en une seule identité.

Nous avons réagi à ce message en profitant de l'engagement de M. Bregnard du bureau d'étude, afin d'améliorer la collaboration entre nos différents services. Nous avons saisi l'occasion de nous regrouper en janvier afin de prendre une décision quant à l'avenir de nos services. C'est avec un

grand soulagement que tous les services se sont mis d'accord afin de créer le regroupement des différents services en une seule identité. Actuellement nous sommes en plein chantier. Nous avons mis en place un comité stratégique formé des présidents et d'un groupe de projet à nommer parmi le personnel des services. Notre objectif est de mettre en place une société simple avec le maintien des services actuels afin de présenter pour 2026 un front uni.

Je termine mon rapport en adressant tous mes remerciements aux membres du comité, à la direction Mme Poffet et Mme Laubscher, ainsi qu'à toute l'équipe soignante pour la bonne collaboration et le bon état d'esprit.

## **b) de la responsable aide et soins**

Après avoir vécu deux années difficiles en raison de la pandémie de Covid-19, la situation générale s'est stabilisée. Nous avons ainsi pu remettre l'accent sur le fonctionnement de notre organisation à moyen terme et chercher à renforcer notre équipe. Les adaptations nécessaires afin de faire face aux directives cantonales et permettant le maintien de la santé et de la sécurité de notre personnel ont pu être effectuées.

En 2022, la charge de travail a été à nouveau élevée, avec la poursuite de l'augmentation des heures de prestations fournies, tout comme au niveau suisse. L'OBSAN (observatoire suisse de la santé), dans son rapport publié en mars 2022 « Besoins en soins de longue durée en Suisse. Prévisions jusqu'en 2040 », indique que les soins à domicile devraient compter sur une croissance du nombre de clients de 52% d'ici 2040. Les structures intermédiaires, comme les courts séjours ou les logements avec services verront également augmenter leur nombre de clients

## **Conduite et management**

### **Conduite stratégique et opérationnelle**

Nous avons signé le contrat cantonal de prestations de soins avec obligation de prise en charge, valable pour 4 ans, soit jusqu'à fin 2025.

Nos heures de prestations augmentant régulièrement, particulièrement les fins d'après-midi, les soirées et les fins de semaine, nous avons ainsi adapté la dotation du personnel auxiliaire de santé pour l'horaire de la soirée. Cela permet de respecter le repos obligatoire de 11 heures et libère le personnel ASSC pour les horaires du matin et de l'après-midi. Nous avons également renforcé l'équipe du secrétariat, car la charge de travail administratif est de plus en plus importante.

Le dialogue avec les services d'aide et de soins à domicile de la région, les autres fournisseurs de prestations dans le domaine de la santé et les communes desservies s'est poursuivi et renforcé, afin de trouver des solutions centrées sur le patient face aux nombreux défis ces prochaines années, dans le domaine de la santé.

### **Relations publiques et recherche de fonds**

La publication commune avec les services SASDOVAL et SAMD Tramelan apparaît toutes les semaines dans la Feuille d'avis de Courtelary. Des messages publicitaires ont été publiés dans nos journaux francophones, grâce à la campagne menée par l'association cantonale bernoise d'aide et de soins à domicile.

La journée cantonale des professions de la santé a eu lieu à l'hôpital de Moutier. Les 6 services ASAD du Jura bernois y participaient avec un stand. Luisa Principe, Formatrice en entreprise était présente pour informer les jeunes visiteurs.

Le nombre de membres cotisants a encore diminué en 2022 : 126 personnes (202 personnes en 2020), dont 14 nouveaux membres. Seules 2 communes ont renouvelé leur cotisation.

En automne, toutes les communes ont à nouveau organisé une sortie pour leurs aînés. Nous avons donc accompagné 3 courses cette année.

### **Innovation et amélioration**

**Gestion des plaintes** Nous n'avons pas enregistré de plainte et aucune prestation n'a dû être refusée ou arrêtée en 2022.

**Erreurs et incidents critiques** Un relevé des erreurs et des incidents critiques est systématiquement pratiqué. Une procédure est appliquée, comprenant une analyse et la mise en place de mesures. Un bilan des mesures est effectué, ainsi qu'un rappel périodique à l'équipe, permettant une adaptation et une intégration des nouvelles pratiques.

Nous avons participé à l'**enquête de satisfaction de la clientèle** organisée par l'association cantonale bernoise Spitex. Les questionnaires permettaient aux clients et à leurs proches aidants de donner leur opinion concernant nos prestations, ainsi que d'exprimer leur craintes et leurs attentes. Globalement, l'indice de satisfaction est très positif. Cette enquête confirme le bienfondé des innovations et des prestations mises en place depuis plus de 10 ans, répondant aux besoins exprimés par les personnes interrogées. Elle nous fournit également des pistes afin de poursuivre

le développement de notre service. Malheureusement, seul 42,7% de notre clientèle a répondu au questionnaire, contre 66,7% en 2014.

Nos **audits internes** permettent aux soignantes auditées de mieux s'approprier le Manuel qualité du service, de découvrir des aspects de l'organisation non encore connus ou d'identifier des processus partiellement à jour. Ce travail, avec la mise à jour du Manuel, ancre une politique de la qualité par la base, vivante et efficace.

Depuis 2022, nous sommes inscrites à **HomeCareData**, plate-forme d'Aide et soins à domicile Suisse et permettant un management de la qualité basé sur des données provenant de la déclaration des besoins de l'instrument d'interRAI.

### Controlling et reporting opérationnel

*Nombre de visites, nombre de clients et déplacement*

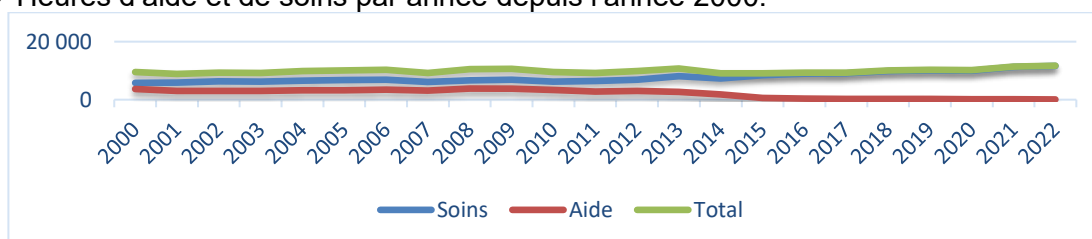
	2005	2010	2015	2020	2021	2022
<b>Nombre clients</b>	169	158	131	129	151	161
<b>Nombre visites</b>	10'256	14'602	15'761	18'214	21'070	20'460
<b>Kms parcourus</b>	63'424	70'614	71'749	79'157	81'666	96'977
<b>Heures déplacement</b>			2'133	2'714	2'908	3'066

- L'augmentation du nombre de clients se poursuit et atteint les chiffres du début des années 2005, lorsque nous offrons encore toutes les prestations d'aide.
- Légère diminution du nombre de visites, mais qui restent supérieures à celles des années précédentes
- Kilomètres parcourus et heures de déplacement : nous devons compter depuis quelques années avec des travaux sur les routes cantonales ou municipales. En 2022, le chantier de la route traversant le village d'Orvin a démarré. Il a engendré des trajets rallongés de quelques kilomètres et du temps d'attente (feux de circulation). Le lieu d'habitation de notre clientèle joue également un grand rôle pour ce point. Depuis quelques années, nous constatons une nette augmentation des besoins en prestations dans les villages de la commune de Sauge et de Romont. Nous avons également presque à l'année une personne à visiter aux Prés-d'Orvin. Malgré une planification des visites cherchant un maximum à optimiser les trajets effectués par les soignantes, nous observons encore une fois cette augmentation des temps et des kilomètres parcourus par le personnel soignant.
- Le nombre d'heures de déplacement pour l'aide est de presque 11 heures.

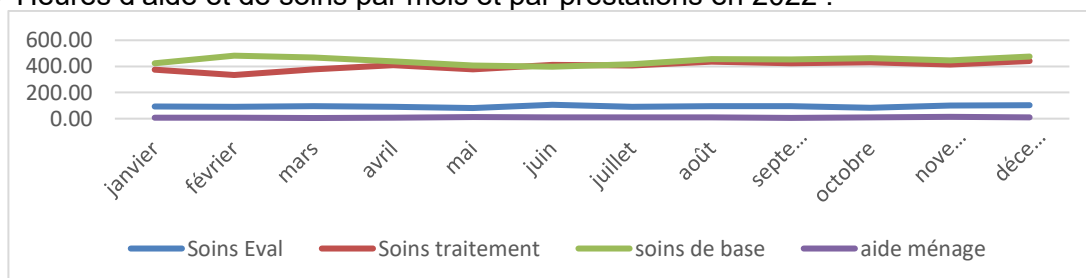
### *Heures de prestations soins et activités domestiques*

Les heures de prestations de soins continuent d'augmenter régulièrement (env. 3% en 2022) et l'aide diminue sensiblement.

- Heures d'aide et de soins par année depuis l'année 2000:



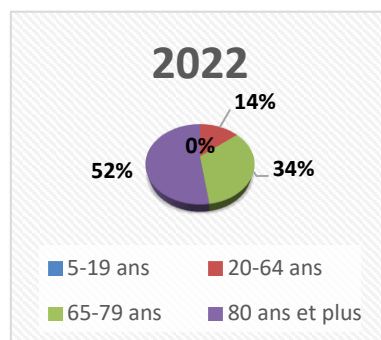
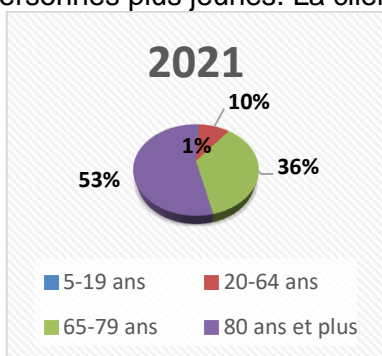
- Heures d'aide et de soins par mois et par prestations en 2022 :



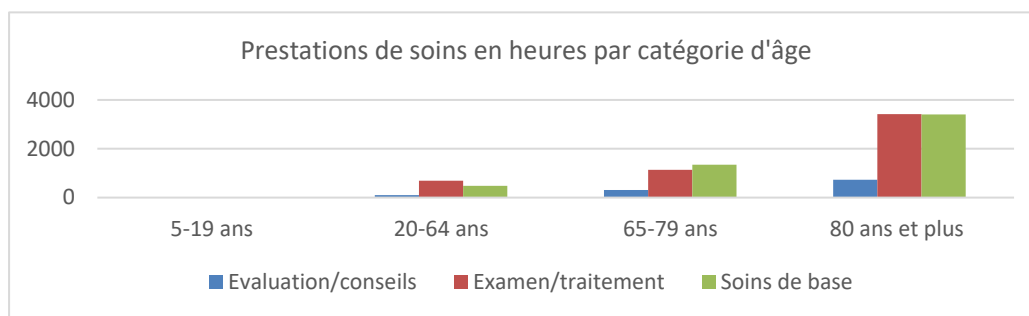
La fluctuation des heures de prestations « s. de base » ( $\pm 85$  heures/mois) et « s. de traitement » ( $\pm 110$  heures/mois) nécessite une flexibilité dans la planification du personnel au niveau de la qualification minimale nécessaire pour prodiguer les soins.

*Pour les prestations de soins : âge de la clientèle*

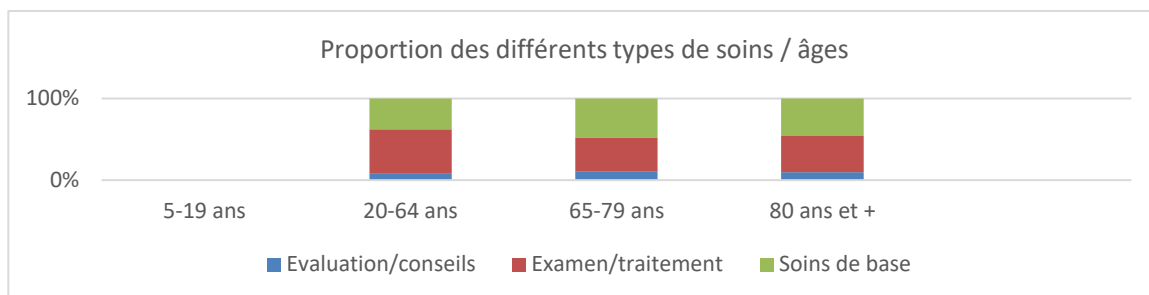
- Le nombre de clients de 80 ans et plus diminue régulièrement depuis 2018, au profit des personnes plus jeunes. La clientèle entre 20-64 ans reste stable entre 10-14%



- Au niveau de la répartition des heures de soins totales, les personnes de plus de 80 ans ont un besoin plus important d'heures de prestations/ personne, que les autres catégories d'âge

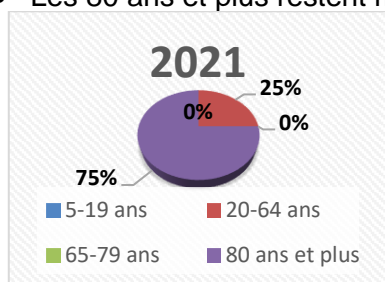


- La répartition des différents types de soins, soit entre l'évaluation, les examens/traitement et les soins de base montre que les personnes de moins de 64 ans ont recours à nos services principalement pour des examens et traitements, le temps en évaluation étant moindre par rapport aux autres catégories d'âges.

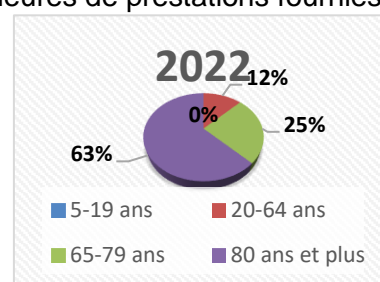


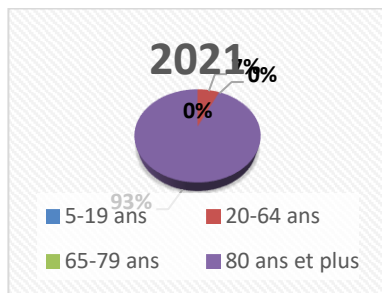
*Pour l'aide*

- Les 80 ans et plus restent majoritaire en nombre et en heures de prestations fournies :

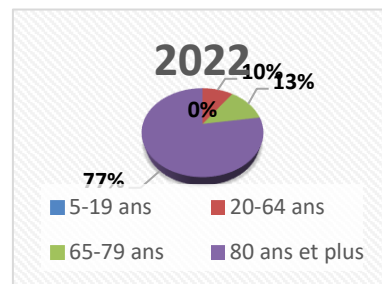


Nbre de clients aide





Nbre d'heures aide



## Clé – terrain

### Système OPAN / demande de prise en charge à domicile

Les sorties de patients d'institutions comme l'hôpital ou les cliniques de réhabilitation sont principalement annoncées par le système informatisé OPAN. Force est de constater que la qualité des transferts ne s'améliore malheureusement pas au fil des ans, en raison de la surcharge de travail et du manque de personnel de ces institutions, ne permettant pas une vision globale des situations de soins et une anticipation des retours à domicile.

Cet interface OPAN est utilisable également par les cabinets médicaux et les personnes privées. Actuellement, tant les médecins que les personnes privées préfèrent annoncer leurs besoins directement par téléphone.

### InterRAI-HC<sup>suisse</sup>

Chaque personne suivie par notre service fait l'objet d'une évaluation de ses besoins à l'aide de cet instrument d'évaluation. Une déclaration des besoins en services requis est alors remplie, validée par le médecin traitant et envoyée à la caisse-maladie du client. Nos infirmières ont été formées à l'utilisation de cet outil.

### Directives de protection des données

Nous attachons une importance particulière au respect de la protection des données, que ce soit par rapport à notre clientèle ou à notre personnel soignant. Lors de son introduction, chaque membre du personnel reçoit une information ciblée et spécifique. Notre service utilise depuis plusieurs années un mail sécurisé afin de transmettre les données confidentielles à l'extérieur, lors d'hospitalisation ou avec le médecin traitant par exemple.

### Soins pédiatriques

Spitex Biel-Bienne Regio couvre tout le Jura bernois pour les soins pédiatriques à domicile. Pour le Bas-Vallon, 1 enfant a bénéficié de soins en 2022.

### Directives d'hygiène

L'accent a été mis sur l'hygiène des mains et les accidents avec exposition aux liquides biologiques. Un exercice pratique a été effectué par tous les soignants. Le document hygiène ainsi que le plan de protection en lien avec la pandémie covid sont connus par l'ensemble de l'équipe qui peut ainsi s'y référer rapidement et efficacement.

### Soins palliatifs

Notre infirmière en soins palliatifs a pu participer aux réunions en présentiel du groupe des infirmières ressources en soins palliatifs du Jura bernois. Ces quelques séances sont une ressource importante et permettent un enrichissement de notre pratique par l'intermédiaire de notre infirmière. Selon leurs vœux, nous avons pu accompagner 6 personnes à la maison jusqu'à leur décès. Aucun piquet de nuit infirmier n'a été nécessaire, ce qui n'est arrivé depuis 1998, qu'une seule autre fois.

### Soins des plaies

Notre infirmière spécialiste plaies apporte également un soutien conséquent à l'équipe pour le suivi des soins aux patients présentant tous types de plaie. Son apport théorique aux membres de l'équipe lors de colloque et son évaluation au chevet de la clientèle assure une qualité des prestations fournies. L'infirmière spécialiste plaie est également amenée à collaborer avec les médecins traitants ou d'autres spécialistes, lors de situations plus complexes.

### Planification des interventions

Notre système organisationnel actuel assure un maintien de la qualité des prestations. Il favorise le développement du jugement clinique des soignantes. Le système de référence (modèle de soins centré sur le patient) et la délégation selon le plan de soins sont au centre du système. Différents critères sont ainsi à prendre en compte pour la planification des interventions et découlent du travail d'évaluation et d'analyse des soignantes.

Outre cela, le critère géographique est important en regard de notre région d'intervention étendue ; nous optimisons un maximum les trajets à effectuer. Chaque semaine, entre 350 et 400 visites sont planifiées de 7h30 à 22h30.

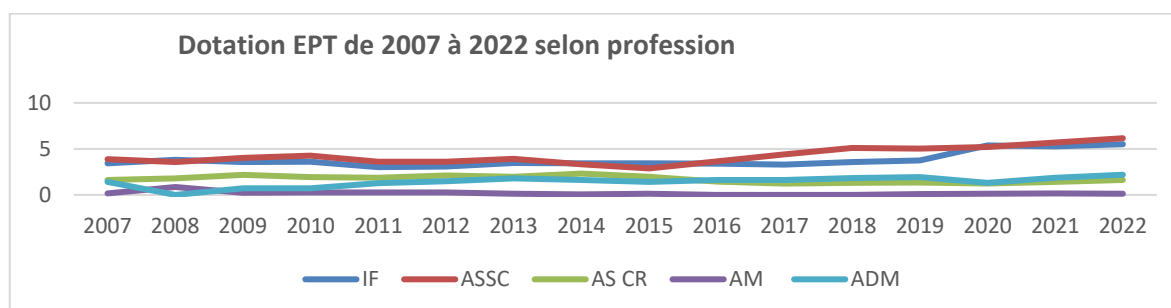
### **Horaire du soir**

Le nombre de clients visités dès 18h00 reste élevé et stable (entre 12-15 visites/jour). Ces visites du soir sont indissociables d'un maintien à domicile. Elles sont bienvenues également pour les proches aidants, qui apprécient la sécurité que cela procure à leurs parents.

## **Support**

Besoin en personnel

**Au 31 décembre 2022**, 30 collaboratrices, (y compris notre apprentie ASSC et notre apprenti employé de commerce) travaillaient dans notre service. Le taux moyen d'occupation reste stable à env. 54%. Le taux médian est de 60%. Deux collègues ont quitté le service et plusieurs autres ont été en arrêt longue durée. Après plusieurs mois de recherche, nous avons pu repourvoir les postes tout en adaptant directement la dotation totale non seulement par rapport à la charge de travail (heures de prestations fournies en hausse), mais également en fonction des besoins en qualification et compétences.



### **Concept de développement du personnel**

Mme Julie Ferry, infirmière diplômée a commencé à l'automne 2021 un Certificat d'étude avancé en soins palliatifs, organisée par la Haute école de santé Arc, en partenariat avec le CHUV. Elle a terminé son cursus en juin de cette année et a repris la fonction transverse d'infirmière ressource en soins palliatifs au sein du service. Sincères félicitations à Julie ! Mme Ferry a également suivi la formation afin de devenir formatrice du cours « Dernier secours ».

Luisa Principe, ASSC, s'est formée comme Formatrice en entreprise (FEE).

Différentes formations à l'interne ont été planifiées : évaluation des plaies et types de pansements, ainsi que technique du frottis nasopharyngé pour le dépistage du Covid-19.

### **Sécurité au travail et santé du travailleur**

Le nombre d'heures d'absence a malheureusement augmenté en 2022. Toute l'équipe a ressenti de l'épuisement « post-pandémie Covid » et la charge émotionnelle était grande en regard de la reconstruction d'une nouvelle équipe, suite aux nombreux départs à la retraite des 2 années précédentes. Outre les nombreuses absences de courte durée, nous avons également dû faire face à huit absences de longue durée. Ces absences représentent 10.45% des heures effectuées pour l'entier du service. Par comparaison, en 2019, nous comptons 2.82%.

Nous avons continué d'adapter le plan de protection pandémie Covid-19, conforme aux prescriptions de l'OFSP, de la DSSI et du SECO en fonction de l'évolution de cette pandémie. L'information régulière au personnel a été faite, par écrit ou oralement lors des colloques et différentes mesures facilitant le dépistage a été mis en place.

**Mandat de formation** : Concept d'encouragement à la relève

Nous avons accueilli une stagiaire ASSC du Ceff Santé Social au printemps et une étudiantes infirmière de l'HES Arc Santé en automne.

Notre apprentie Irina Ceré suit la filière ASSC « adulte » en 2 ans. Elle a commencé sa 2<sup>e</sup> année en août. Elle a travaillé 2 semaines à l'hôpital de Moutier en médecine et chirurgie, en fin d'année, dans le cadre du stage-réseau mis en place par l'OrTra. Cela a permis à notre apprentie d'acquérir des compétences opérationnelles différentes de celles qu'elle pourrait acquérir au sein de son entreprise.

Cette année encore, dans le cadre de la **convention de collaboration** avec les services ASAD du Vallon de St Imier et de La Neuveville, Mme Niederhauser Esther, Praticienne Formatrice au SMAD La Neuveville - Plateau de Diesse - Nods est intervenue dans notre service pour la formation et l'encadrement de notre étudiante infirmière HES, en stage à La Heutte durant l'automne.

#### **Prestations de complément**

Démarré au 1<sup>er</sup> mars 2020, notre **système d'alarme professionnel Domalarme**, avec possibilité d'intervention entre 7h00 et 22h00 de l'équipe d'aide et de soins à domicile connaît un certain succès. En 2022, 20 personnes ont fait appel à notre service pour un abonnement, dont 12 avec les prestations du SASD. Les infirmières se sont déplacées 16 fois pour une alarme.

Les **livraisons de repas traiteur** par les bénévoles de notre service répond à un réel besoin dans le Bas-Vallon. 1408 menus ont été livrés en 2022, soit environ 27 menus/semaine. Les communes ont participé au financement à raison de CHF 1310.— réparti selon le nombre d'habitants. Ce financement couvre les frais de transports des bénévoles.

Le **dépistage des poux** annuel dans les classes de la communauté scolaire La Baroche, soit les 6 classes de 1H à 6H a été effectué durant l'automne par notre infirmière en santé communautaire, en conformité avec le contrat conclu entre les deux parties.

**Guide des services** de la Commission du 3<sup>e</sup> âge du Bas-Vallon « Pour toutes ces questions... un seul numéro » : interlocuteurs privilégiés des citoyens de nos communes et de leur réseau pour renseigner et écouter, nous avons comptabilisé 10 appels pour des demandes de renseignements, en provenance principalement d'Orvin et Péry. A chacun, nous avons pu leur fournir des coordonnées et des informations circonstanciées

#### **Remerciements et félicitations**

L'année 2022 est une année charnière : retour progressif à la normale au niveau de la pandémie du Covid-19, recherche de personnel afin de renforcer l'équipe, fonctionnement à flux tendu. Chaque membre du personnel a mis la priorité sur le bien-être de notre clientèle et la qualité des prestations. Un travail conséquent de réflexion et d'analyse a été entrepris par toutes afin d'adapter notre organisation à l'évolution du service. Chacune a également pu s'exprimer au sein de l'équipe. Une nouvelle dynamique saine et constructive a pu émerger et des objectifs clairs ont été posés pour 2023. Je remercie encore toute l'équipe pour son souci à honorer les valeurs du service et son investissement professionnel.

La collaboration avec les autres prestataires d'aide et de soins s'est bien déroulée tout au long de l'année, particulièrement avec la Dresse Jacqueline Hotz de Péry et son team, ainsi qu'avec les professionnels de la pharmacie Dufour de Bienne. Nous sommes reconnaissantes de bénéficier d'une collaboration efficace et bienveillante.

Nos bénévoles livrant les menus tous les lundis sont ponctuels, attentifs et souriants. Nous les remercions pour cet investissement et leur intérêt pour les citoyens de nos villages.

Mes remerciements vont également envers ma collègue Béatrice Laubscher et son équipe au bureau. Elles fournissent un travail considérable, dans l'ombre de l'aide et des soins. Un grand merci également à tous les membres du comité pour le soutien et la confiance témoignée.

#### **4. Election d'un membre du comité**

Mme Pascale Ory se présente comme membre du comité.

Mme Ory est élue à la majorité, 1 abstention.

#### **5. Comptes 2022**

##### **Charges**

##### **31-37 Salaires et charges sociales**

La masse salariale est plus élevée que prévue : travail en augmentation, absences de longue durée pour maladie et accident, heures supplémentaires payées

##### **38 Prestations de travail fournies par des tiers**

Prêt de la praticienne formatrice du SMAD La Neuveville

##### **39 Charges annexes du personnel**

Dépassement pour la recherche de personnel (beaucoup d'annonces dans les journaux et sur des plateformes)

Les dépenses pour les anniversaires et cadeaux ont été sorties des comptes d'exploitation du service, se trouvent dans l'association

#### **40 Matériel médical**

Moins d'achat de matériel de soins. Le matériel est commandé chez Publicare au nom du client et facturé par Publicare à la caisse-maladie pour le matériel LiMA.

Le renouvellement du stock de matériel Covid-19 est moins élevé suite à la baisse des prix et à une utilisation moins intensive de ce matériel

#### **42 Charges pour prestations ménagères**

Moyens auxiliaires : planches de bain, chaise percée

Poudre à lessive, détachant, adoucissant

#### **52 Charges véhicules et de transport**

1 service/voiture de service, 1 jeu de pneus/voiture, 1 batterie

Aucun accident/accrochage

Augmentation des kilomètres remboursées (augmentation de la charge de travail, clients éloignés)

#### **53 Entretien & réparations**

Achat d'un ordinateur supplémentaire pour le secrétariat avec 2 écrans, remplacement 5 tablettes + fourres, achat d'une imprimante, programmes de facturation électronique et solde de facture pour la comptabilité analytique.

#### **54 Charges pour l'utilisation d'équipements**

Amortissement du mobilier et des véhicules selon les normes fiscales

#### **55 Charges de locaux**

Le loyer est de 1'350.-/mois

#### **57 Charges administratives, informatique et de publicité**

Papier, toners, destruction de documents confidentiels

Communications téléphoniques des tablettes en hausse en lien avec les colloques en vidéo-conférences, passages au bureau réduit

#### **58 Primes d'assurances, taxes, charges financières**

Assurances entreprise et RC, redevances pour droits d'auteurs

#### **59 Autres frais d'exploitation**

Attribution à différentes réserves :

- informatique : le programme va certainement être changé dans les 2 à 3 ans
- voitures : 2 voitures de service ont passé 120'000km, seront remplacées à la prochaine réparation coûteuse
- divers projets : un groupe de travail à niveau des services ASAD du Jura bernois pour préparer le prochain contrat avec le canton
- salaires : représente la prime octroyée pour 2022 versé en février 2023, heures supplémentaires à fin décembre

#### **75 Charges financières**

Frais de la banque et du CCP

### **Produits**

#### **60 Recettes soins**

La facturation des soins est supérieure au budget d'env. Fr 35'000.--.

Ajustement du ducroire

#### **62 Recettes économie domestique**

L'activité domestique diminue de plus en plus

#### **64 Recettes d'autres prestations**

Moins de facturation de matériel pour le service

#### **65 Contributions des pouvoirs publics**

La subvention cantonale est plus élevée que prévu suite à l'augmentation des heures facturées et au nouveau calcul de la subvention pour l'obligation de prise en charge qui est désormais calculé selon l'unité de coefficient GEO (nombre d'habitants / mètres de routes communales et cantonales)

#### **67 Dissolution de réserve**

Aucune réserve n'a été dissoute pour les comptes d'exploitation du service

#### **70 Produits financiers**

Les parts sociales de la Caisse des médecins rapporte 7% d'intérêts

### **Association**



Cette partie est à « 0 ». En effet les charges (publicité, jetons de présence du comité, dépenses pour clients et employées, autres frais) s'élèvent à Fr 16'448.15, les produits (cotisations, dons) s'élèvent à Fr 12'029.30, un montant de Fr 4'418.85 a été prélevé sur le fonds de dons et legs pour équilibrer l'association

#### **Domalarme**

Cette partie est à « 0 ». Les charges (piquets, redevances pour les appareils, abonnement natel, publicité) s'élèvent à Fr 12'546.50, les produits (installation et locations des appareils) s'élèvent à Fr 12'451.--, un montant de Fr 95.50 a été prélevé sur le fonds de dons et legs pour équilibrer le Domalarme

#### **Livraison de repas**

Cette partie est à « 0 »

Dès août 2021, les bénévoles distribuent 1 x/semaine les menus à une grande partie des clients. Les communes ont apporté leur soutien à ce projet et ont été d'accord de participer financièrement. Pour 2022, un montant de Fr 1'895.55 a été demandé aux communes.

### **90 Compte de résultat**

Le bénéfice s'élève à Fr 4'767.11, reporté sur l'exercice 2023

### **Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2022**

Les comptes du présent exercice ont enregistré les éléments extraordinaires suivants :

- Le compte « 2950 Fonds legs et dons » a enregistré le résultat négatif des comptes de l'association Fr 4'418.85 (cotisations des membres Fr 4'290.--, dons pour un montant de Fr 5'329.30 et autres produits Fr 2'410.-- ; les dépenses se sont élevées à Fr 16'448.15 : enquête satisfaction des clients et proches aidants, tout-ménage, annonce/pub dans la FAC, jetons de présence pour les membres du comité, dépenses pour le personnel, cadeaux de Noël pour clients, ...)
- Un montant de Fr 95.50 a été prélevé sur le compte « 2950 Fonds legs et dons » pour équilibrer le groupe Domalarme
- Augmentation des provisions :
  - 2601 Provision pour voitures de service : Fr 10'000.--, solde à disposition Fr 28'250.--
  - 2602 Provision pour projets : Fr 30'00.--, solde à disposition Fr 32'080.55
  - 2603 Provision informatique : Fr 60'000.--, solde à disposition Fr 61'432.70
  - 2606 Provision salaires : Fr 24'000.--, solde à disposition Fr 37'382.65

## **6. Rapport de la fiduciaire et approbation des comptes**

Le rapport de la fiduciaire Soresa est lu par la vice-présidente Mme Romy Brechbühler. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

## **7. Budget 2023**

### **Charges**

#### **31-37 Salaires et charges sociales**

Les salaires correspondent à la situation actuelle.

Pour les charges sociales, il a été tenu compte de l'augmentation de la prime pour l'assurance indemnité journalière en cas de maladie.

#### **38 Prestations de travail fournies par des tiers**

Prêt de la praticienne formatrice du SMAD La Neuveville, 1 stagiaire HES

#### **39 Autres charges de personnel**

Il est compté env. 1% de la masse salariales pour la formation, il est important que le personnel se perfectionne

#### **40 Matériel médical**

Selon les comptes 2022

#### **52 Charges véhicules et de transport**

Il a été tenu compte d'une augmentation du prix de l'essence, de l'augmentation des trajets par rapport aux travaux sur l'A16 et à Orvin

#### **53 Entretien & réparations**

Remplacement de tablettes

#### **55 Charges de locaux**

Selon comptes des dernières années, tenu compte de l'augmentation de l'électricité

**57 Charges administratives, informatique et de publicité**

Augmentation du nombre de licence pour les tablettes, augmentation du prix des licences d'ID Informatique, passage à l'hébergement de la bureautique avec sa mise en place

**58 Primes d'assurances, taxes, charges financières**

Pris en compte d'une assurance pour la cybersécurité

**Produits**

**60 Recettes soins**

La facturation est basée sur les heures facturées en 2022 en tenant compte d'une légère augmentation

**62 Recettes économie domestique**

Basé sur les données de fin 2022

**64 Recettes d'autres prestations**

Selon facturation 2022 pour le matériel

**65 Contributions des pouvoirs publics**

La subvention cantonale est calculée selon l'estimation des heures facturées 2023

**90 Compte de résultat**

Le budget prévoit un équilibre

**8. Divers**

Aucune personne ne prend la parole. Le président lève la séance à 20h55

La Heutte, le 31 mai 2023

La Responsable administrative :

B. Laubscher